

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 15

Sont présents : BÉNITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, GALERY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, TEISSEDE Janine

Sont absents : BOUTONNET Sabine (Procuration à DONEYS Jean-Luc) PORTERO Séverine (Procuration à BÉNITO Patricia) VABRE Fabien (Procuration à MURAT Frédéric) LEGOUT Cécile, AUBERT-PENA Christelle.

L'an deux-mille vingt-trois, le 4 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de Madame BÉNITO Patricia, Maire.

Secrétaire de séance : CHEVALIER CECILE

N° 2023-028- Tarifs de location de la salle des fêtes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-008 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2022 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes après le 1^{er} septembre 2023 :

		Montant 2022	Montant proposé 5%
Festivités familiales	Personnes de la commune :		
	- Apéritif :	100,00 €	105.00€
	- Repas	130,00 €	136.00€
	Personnes extérieures :		
	- Apéritif	210,00 €	220.00€
	- Repas	300,00 €	315.00€
Autres locations	Associations de la commune (après épuisement des gratuités)	60,00 €	63.00€
	Associations, organismes extérieurs à la Commune, expositions,	400,00 €	420.00€
	Expositions ventes	500,00 €	525.00€
Nettoyage	Obligatoire après tout repas ou apéritif servi dans la salle et bal	83,78 €	88.00€
Caution		600,00 €	600.00€

Après délibération, la proposition est approuvée par 15 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 07/04/2023, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 07/04/2023 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  BÉNITO

Le secrétaire de séance,

Cécile CHEVALIER 